

ANNEXE 3

à l'arrêté portant organisation de l'élection d'un représentant des personnels aux conseils centraux de l'Université Grenoble Alpes (UGA)

Scrutin du lundi 12 octobre 2026 au mardi 13 octobre 2026

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

***Cette déclaration individuelle de candidature est à remettre avant
le mercredi 30 septembre 2026 à 12 heures.
(Attention cette date est impérative)***

Je soussigné(e)

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement :

Affectation Direction/Service/Composante/Laboratoire :

Adresse mail institutionnelle :

N° de téléphone :

Déclare me porter candidat(e) à un siège de représentant à la **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)**, secteur disciplinaire « **disciplines juridiques, économiques et de gestion** » (DJEG), dans le collège des **autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés**.

Candidature soutenue par :

Date

Signature :

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Elles devront :

- *soit être envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale suivante :
Université Grenoble Alpes
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI)
Bâtiment Présidence
CS 40 700
38 058 Grenoble Cedex 9*
- *soit être déposées en main propre, contre récépissé, auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), Bâtiment Présidence, Bureau 305, 3^{ème} étage - 621 avenue centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères*

Au plus tard le mercredi 30 septembre 2026 à 12 heures